



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E7 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers - BTSA AP (Aménagements Paysagers) - Session 2017

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen porte sur la gestion technico-économique de chantiers dans le domaine des aménagements paysagers. Il présente une situation où un particulier, Monsieur Ouzi, a réalisé un bassin d'ornement qui présente des défauts. Les candidats doivent proposer des solutions techniques, gérer des aspects réglementaires et établir un devis pour l'évacuation de déblais.

2. Correction des questions

SITUATION-PROBLÈME N°1 : Proposition technique (8 points)

Idée de la question : Proposer deux types de solutions pour corriger les défauts du bassin d'ornement.

Raisonnement attendu : Le candidat doit analyser les documents fournis, identifier les problèmes spécifiques du bassin et proposer une solution construite et une solution végétale. Les solutions doivent être justifiées par des schémas et des notes explicatives.

Réponse modèle :

1. **Solution construite :** Réalisation d'un système de filtration et de circulation d'eau. On peut utiliser des pompes submersibles et un filtre biologique pour maintenir la qualité de l'eau. Un schéma de principe illustrant l'installation de la pompe et des tuyaux sera fourni en annexe A.
2. **Solution végétale :** Intégration de plantes aquatiques telles que des nénuphars et des iris d'eau pour améliorer l'esthétique et la qualité de l'eau. Ces plantes favoriseront l'oxygénéation et l'équilibre biologique du bassin. Un schéma avec les emplacements des végétaux sera inclus en annexe B.

SITUATION-PROBLÈME N°2 : Gestion de l'eau (6 points)

Idée de la question : Proposer une solution pour gérer les eaux pluviales et respecter la réglementation.

Raisonnement attendu : Le candidat doit tenir compte des obligations légales concernant l'écoulement des eaux pluviales et proposer une solution technique adaptée.

Réponse modèle :

Pour prévenir les conséquences d'une pluviosité anormale, il est proposé d'installer un système de drainage autour du bassin, avec des canalisations qui dirigeront les eaux pluviales vers un puisard. Ce puisard permettra d'absorber l'excès d'eau et de réduire le risque d'inondation pour le voisin. L'argumentaire technique sera développé sur l'annexe C, en précisant les dimensions et l'emplacement des canalisations ainsi que du puisard.

SITUATION-PROBLÈME N°3 : Chiffrage (6 points)

Idée de la question : Établir un devis pour l'évacuation des déblais.

Raisonnement attendu : Le candidat doit calculer le coût total de l'évacuation des déblais en tenant compte des coûts de transport et de mise en décharge, tout en appliquant la marge de l'entreprise.

Réponse modèle :

1. Calcul du poids des déblais : $20 \text{ m}^3 \times 1,6 \text{ t/m}^3 = 32 \text{ t}$.
2. Coût de mise en décharge : $32 \text{ t} \times 12 \text{ €/t} = 384 \text{ €}$.
3. Coût de transport : $(30 \text{ min}/14 \text{ t}) \times 2 \text{ (aller-retour)} + 1 \text{ h} = 2,14 \text{ h}$. Coût de transport = $2,14 \text{ h} \times 39 \text{ €} + 2,14 \text{ h} \times 45 \text{ €} = 82,46 \text{ €} + 96,30 \text{ €} = 178,76 \text{ €}$.
4. Coût total : $384 \text{ €} + 178,76 \text{ €} = 562,76 \text{ €}$.
5. Marge de 20 % : $562,76 \text{ €} \times 0,2 = 112,55 \text{ €}$. Prix total du devis = $562,76 \text{ €} + 112,55 \text{ €} = 675,31 \text{ €}$.

Le devis sera présenté dans un format professionnel, en précisant les coûts détaillés et le montant total. Une réponse alternative pourrait consister à proposer une réduction du coût en diminuant le volume de déblais à évacuer ou en optimisant le transport.

3. Synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Oublier de justifier les choix techniques par des documents ou des schémas.
- Ne pas respecter les règles de nomenclature pour les végétaux.
- Ne pas effectuer les calculs de manière rigoureuse dans la partie chiffrage.

Points de vigilance :

- Bien lire et comprendre les documents fournis pour éviter les erreurs d'interprétation.
- Prendre en compte les réglementations en vigueur lors de la proposition de solutions.
- Rester clair et concis dans la présentation des devis.

Conseils pour l'épreuve :

- Structurer vos réponses de manière logique et claire.
- Utiliser des schémas pour illustrer vos propos, cela aide à la compréhension.
- Vérifier les calculs et les unités pour éviter les erreurs de chiffrage.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.